

# RÈGLEMENT YAMAHA CHALLENGE 700

SAISON - 2025



## ARTICLE 2

### MOTOCYCLE ET ÉQUIPEMENT DU MOTOCYCLE

Le YAMAHA CHALLENGE SSP 700 est réservé aux **YAMAHA R7** à partir du millésime 2022, achetée neuve ou d'occasion, en France métropolitaine. (Présentation de la carte grise obligatoire)

#### 1. Pièces obligatoires

La R7 doit être équipée des pièces ci-dessous, disponibles dans le réseau de concessionnaires Yamaha en France. Si une pièce du kit obligatoire est manquante sur la moto, le pilote s'expose à une **sanction par le jury pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve.**

REFERENCE	PIECES ET DESCRIPTION
BEB181A00300	QUICK SHIFTER
GYTABSEMUR70	EMULATEUR ABS GYTR
GYTRSCRNR600	BULLE RACING GYTR
907983410100	LIGNE COMPLETE AKRAPOVIC POUR UTILISATION SUR CIRCUIT UNIQUEMENT
FGK242000000	CARTOUCHES DE FOURCHE OHLINS FGK242
YA5850000000	AMORTISSEUR OHLINS ROAD/RACE (Réglage détente)
GYTFUCAPSC00	BOUCHON D'ESSENCE RACING A VISSER GYTR *
GYTR7REARS00	COMMANDES REÇULÉES GYTR
GYTR70N0FFS0	BOUTON ON/OFF GYTR
BEBFFBRP0000 OU GYTRBRGU0000	PROTECTION LEVIER DE FREIN AVANT <b>!\Uniquement pour guidon d'origine!\</b> OU PROTECTION LEVIER DE FREIN AVANT <b>!\Uniquement pour guidon GYTR!\</b>
BEBFSFIN0000	PROTECTION DE COURONNE ARRIERE GYTR **
GYTRSTSPR710	BUTEES DE DIRECTION RACING GYTR
GYTRBRAKLR70	KIT DE DURITES AVIATION GYTR (Raccord pour rallonge autorisé)
BEBFGBEP0000	KIT PROTECTIONS MOTEUR GB RACING
BEBFGBEPWP00	PROTECTION CARTER POMPE A EAU GB RACING
BEBFSTPD0000	PADS LATERAUX DE RESERVOIR
GYTRBREZ0400	PLAQUETTES DE FREIN BREMBO Z04 ou ORIGINE YAMAHA REF 5SL-25805-00
S2 CONCEPT	KIT POLY - S2 Concept****
S2 CONCEPT	KIT DÉCO SSP700 YAMAHA CHALLENGE 2025 - S2 Concept****

\* Outil pour bouchon à visser **GYTFUCAPTL00**

\*\* Ajout de jonc de bulle **obligatoire** (voir note technique P6)

\*\*\* La butée de direction GYTR ancienne version **GYTRSTSPR700** modifiée est également acceptée

**\*\*\*\* Avec l'accord de Yamaha et de la FFM, un pilote peut être dispensé de cette obligation. Il ne peut dans ce cas marquer de points au championnat.**



## 2. Pneumatiques

La R7 doit être équipée de pneus slick **Michelin POWER PERFORMANCE** provenant du réseau de distribution au choix du pilote :

- Monte Avant :
  - Dry : 120/70-17 POWER PERFORMANCE
  - **Wet : 120/60-17 MICHELIN POWER RAIN (en cas de pluie)**
- Monte Arrière :
  - Dry : 190/60-17 POWER PERFORMANCE
  - **Wet : 180/55-17 MICHELIN POWER RAIN (production stoppée) ou 190/69-17 MICHELIN POWER RAIN + (nouvelle gamme commercialisée) (en cas de pluie)**

Chaque pilote a la possibilité d'utiliser **un maximum de 2 trains** de pneus à partir de la séance qualificative durant le week-end de course. Tous les pneus (à l'exception des pneus pluie référencés comme tels dans le règlement) doivent être marqués dès les essais chronométrés.

Les **étiquettes** doivent être apposées sur les **flancs droits** des pneus.

Tout **pilote** se doit de vérifier la conformité de son pneu et est **tenu pour seul responsable en cas de non-conformité**. En cas de non-conformité constatée le pilote peut faire l'objet d'une sanction de la part du jury.

## ARTICLE 6

### CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES POINTS

Seront récompensées à l'issue de chaque course les trois premiers pilotes des catégories suivantes :

- Scratch : Général
- Espoirs : Moins de 19 ans au premier janvier de l'année en cours (sous réserve d'un minimum de 5 participants)
- Féminine : (sous réserve d'un minimum de 5 participantes)

La sous-catégorie (espoir ou féminine) doit être sélectionnée au moment de l'inscription.

Les pilotes des catégories espoirs et féminine marquent également des points au championnat scratch et sont éligibles aux récompenses de cette catégorie.

Après le premier weekend de course, une **plaque rouge** est attribuée au **pilote en tête du championnat au classement scratch**.

Lors de chaque épreuve, le leader du championnat au classement scratch doit arborer cette plaque.

Après le premier weekend de course une **plaque bleue** est attribuée au **pilote en tête du championnat au classement espoirs**.

Lors de chaque épreuve, le leader du championnat au classement espoir doit arborer cette plaque.

Sur chaque course, le pilote ayant fait le meilleur tour en course est crédité d'un point bonus.

Cette règle s'applique également sur les classements espoirs et féminines.

Les points suivants sont attribués pour chaque classement après chaque manche :

1 <sup>er</sup> .....	25 pts	6 <sup>ème</sup> .....	10 pts	11 <sup>ème</sup> .....	5 pts
2 <sup>ème</sup> .....	20 pts	7 <sup>ème</sup> .....	9 pts	12 <sup>ème</sup> .....	4 pts
3 <sup>ème</sup> .....	16 pts	8 <sup>ème</sup> .....	8 pts	13 <sup>ème</sup> .....	3 pts
4 <sup>ème</sup> .....	13 pts	9 <sup>ème</sup> .....	7 pts	14 <sup>ème</sup> .....	2 pts
5 <sup>ème</sup> .....	11 pts	10 <sup>ème</sup> .....	6 pts	15 <sup>ème</sup> .....	1 pt

Un podium après chaque manche récompense les 3 premiers pilotes au scratch.

Il en sera de même si les catégories espoirs et féminine sont représentées par au moins 5 pilotes sur l'épreuve.

**Est exclu du bénéfice des points le pilote wild-card dont la machine, avec l'accord de Yamaha et de la FFM, n'est pas conforme aux points suivants au règlement Yamaha Challenge 700 :**

- **Article 2 : 1. Pièces obligatoires**
  - **KIT POLY – S2 CONCEPT**
  - **KIT DÉCO SSP700 YAMAHA CHALLENGE 2025 - S2 Concept**
- **Article 7 : Plan de stickage des carénages**